



CHAMPIONNAT DE **FRANCE** **NATATION** HANDISPORT PETIT BASSIN

14-15 Déc Saint-Nazaire

Aquaparc, avenue Léo Lagrange

+ d'informations >> natation-handisport.org

Qualificatif pour la compétition de référence espoir

Le club Handisport Région Nazairienne a le plaisir de vous accueillir les

14 et 15 Décembre 2019

**Aquaparc, avenue Léo Lagrange
44600 St Nazaire**



INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Le 14 et 15 décembre 2019

LIEUX

AQUAPARC, Avenue Léo Lagrange- 44600 St Nazaire



-Salle de réunion Maison des Sports, 25 avenue Pierre de Coubertin, 44600,
SAINT-NAZAIRE

ACCUEIL :

L'accueil des délégations, se fera à la piscine Aquaparc.

RESTAURATION :

Restaurants au lien suivant :

<https://www.saint-nazaire-tourisme.com/mon-sejour/savourer/restaurants/?listpage=1>

HOTEL DE L'ORGANISATION

Hôtels au lien suivant >> <http://www.saint-nazaire-tourisme.com/>

SE RENDRE A SAINT NAZAIRE

EN VOITURE

La ville de St Nazaire est située sur la côte Atlantique à 60 kilomètres de Nantes.

De Nantes, par la N 171 continuer toujours tout droit jusqu'au rond point. Toujours tout droit, suivre la N 471 jusqu'à l'entrée de St Nazaire (encore 3 rd points tout droit). Laissez la gare sur votre droite et suivre la rue de la république. Au 1^{er} feu, à droite, Boulevard de la fraternité toujours tout droit (1feu, 2rd pts, 1feu), boulevard Jean Mermoz jusqu'à un rond point. En face, suivre Avenue Léo Lagrange la piscine se trouvera sur votre droite à 150m.

EN TRAIN

La gare de St Nazaire est une gare ferroviaire française située sur le territoire de la commune de St Nazaire, dans le département de la La Loire Atlantique, en région Pays de la Loire.

Adresse : 44 600 St Nazaire

Bus et cars : voir Intermodalité

Services : TGV, TER

Bus et cars voir intermodalité

ORGANISATION TECHNIQUE

A/Qualification

Le Championnat de France 25m. Réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR et SENIOR (MASTER). Chaque nageuse ou nageur pour prétendre à être qualifié devra à minima avoir nagé lors du plot n°3 (de la saison 2018- 2019) et/ou du plot n°1 (de la saison 2019-2020) l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve.

La moyenne prise en compte pour les qualifications sera calculée sur les points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve. Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, l'épreuve où ils ont obtenu le moins de point ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve sera considérée comme non nagée. CAS PARTICULIERS :

- Pour prétendre à la qualification. Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM devront prendre part à l'ensemble de leur programme paralympique soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 – 100 – 400 Nage libre. Annuel règlement Natation saison 2019-2020 – mis à jour le : 7 sept. 19 12
- Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en S ne pourront pas prétendre à une qualification pour le Championnat de France 25m. Puisqu'ils ne peuvent pas participer à la finale. Exemple : Pour prétendre à la qualification. Une nageuse S3 / SB1 / SM2 devra avoir nagé à minima 5 des 6 épreuves suivantes : 50 – 100 – 200 Nage libre ; 50 Brasse ; 50 – 100 Dos. Si cette nageuse prend part à l'ensemble des 6 épreuves, la moyenne sera calculée à partir des points obtenus sur les 5 épreuves où elle aura obtenu le plus de points.

A l'issue des deux plots qualificatifs, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 32 MIXTE Jeunes à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Juniors à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Senior - Master à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.

B/ Forfaits et pénalités financières

Les forfaits pourront être effectués jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves de la session.

Au-delà de la limite du dépôt des forfaits, tout nageur engagé sur une compétition qui ne se présenterait pas au départ d'une épreuve sur laquelle il est engagé le jour de la compétition, sera sanctionné d'une pénalité financière de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

S'il est établi qu'il s'agit d'une décision médicale constatée par une personne habilitée, cette pénalité ne sera pas appliquée.

La nageuse ou le nageur sera considéré comme forfait sur l'ensemble des épreuves de la compétition et des compétitions à venir tant que l'amende de 50 euros ne sera pas réglée.

Pour les épreuves ayant un temps d'engagement limité, tout dépassement de ce temps sera sanctionné par une amende de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

C/ Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

D/Classement

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

Le classement se fera à partir de la moyenne des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'ensemble des épreuves de sa classe moins une épreuve (au choix du nageur) et moins le 100m Nage Libre.

A l'issue de ce classement, les 8 meilleurs nageuses ou nageurs Toutes catégories (d'âges), Jeunes et Juniors seront qualifiés pour une finale sur le 100m Nage Libre.

En cas d'égalité pour rentrer en finale, un barrage sera proposé aux nageuses et/ou nageurs sur un 50m Nage Libre.

Lors de cette finale les points obtenus par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves afin d'obtenir le podium.

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

E/ Récompenses

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale (hors finale B Toutes Catégorie (d'âges)) sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums. Les points obtenus lors des finales par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves leur ayant permis d'accéder à la finale.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

Accès au podium Toutes catégories (d'âge)

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories, peuvent prétendre au podium Toutes catégories. Les 3 nageuses ou nageurs ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Toutes catégories (1er, 2nd et 3ème TOUTES CATEGORIES mixte). Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums Junior et Jeune.

Accès au podium Jeunes et Junior :

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories ou (Jeune / Junior), peuvent prétendre au podium (Jeune / Junior). Les nageuses et nageurs de la catégorie (Jeune / Junior) étant récompensés en Toutes catégories ne pourront prétendre à ce podium. Les 3 nageuses ou nageurs (Jeune / Junior) ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium Toutes catégories auront accès au podium (Jeune / Junior) (1er, 2nd et 3ème JEUNES / JUNIOR mixte).

Qualification au championnat de France 25m. en fonction de sa classification

	cat. âge	S	SB	SM	50 Pap	100 Pap	50 Dos	100 Dos	50 Bra	100 Bra	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	150 3N	200 4N	NB	Pour prétendre à la qualification au Championnat de France 25m. doit participer à minima à :
OLIVIER	Sen	2	2	2			1	1	1		1	1	1				6	5 épreuves sur les 6 épreuves de son programme paralympique
BRYAN	Jeu	3	2	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
AUDREY	Jun	3	3	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SOUFIANE	Mas	3	4	3			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FATOU	Ave	4	3	4			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ELODIE	Jun	4	4	4			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JACK	Mas	5	3	4	1		1		1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
CAROLINE	Ave	5	4	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PRASONG	Sen	5	5	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NAFISA	Jeu	5	6	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JULIEN	Sen	6	4	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NATHALIE	Jeu	6	5	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MARIE	Jun	6	6	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PAUL	Mas	6	7	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
QUENTIN	Ave	7	5	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SIMON	Jun	7	6	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELIN	Mas	7	7	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SWAN	Ave	7	8	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMA	Sen	8	6	7		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
HENRI	Jeu	8	6	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NICOLAS	Sen	8	7	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELIN	Jeu	8	8	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
BRICE	Jun	8	9	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MOHAMED	Mas	9	7	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
DAMIEN	Ave	9	8	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
STEPHANE	Jun	9	8	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
GAELLE	Mas	9	9	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
VIRGINIE	Ave	9	N.E.	N.E.		1		1			1	1		1			5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
ROSE	Sen	10	8	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMANUEL	Jeu	10	8	10		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ROMANE	Sen	10	9	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PIERRE	Jeu	10	9	10		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LUC	Jun	10	N.E.	N.E.		1		1			1	1		1			5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
AURELIEN	Mas	11	11	11		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SAMI	Ave	12	12	12		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LORENE	Jun	13	13	13		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FABIEN	Mas	15	15	15		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves du programme paralympique S10

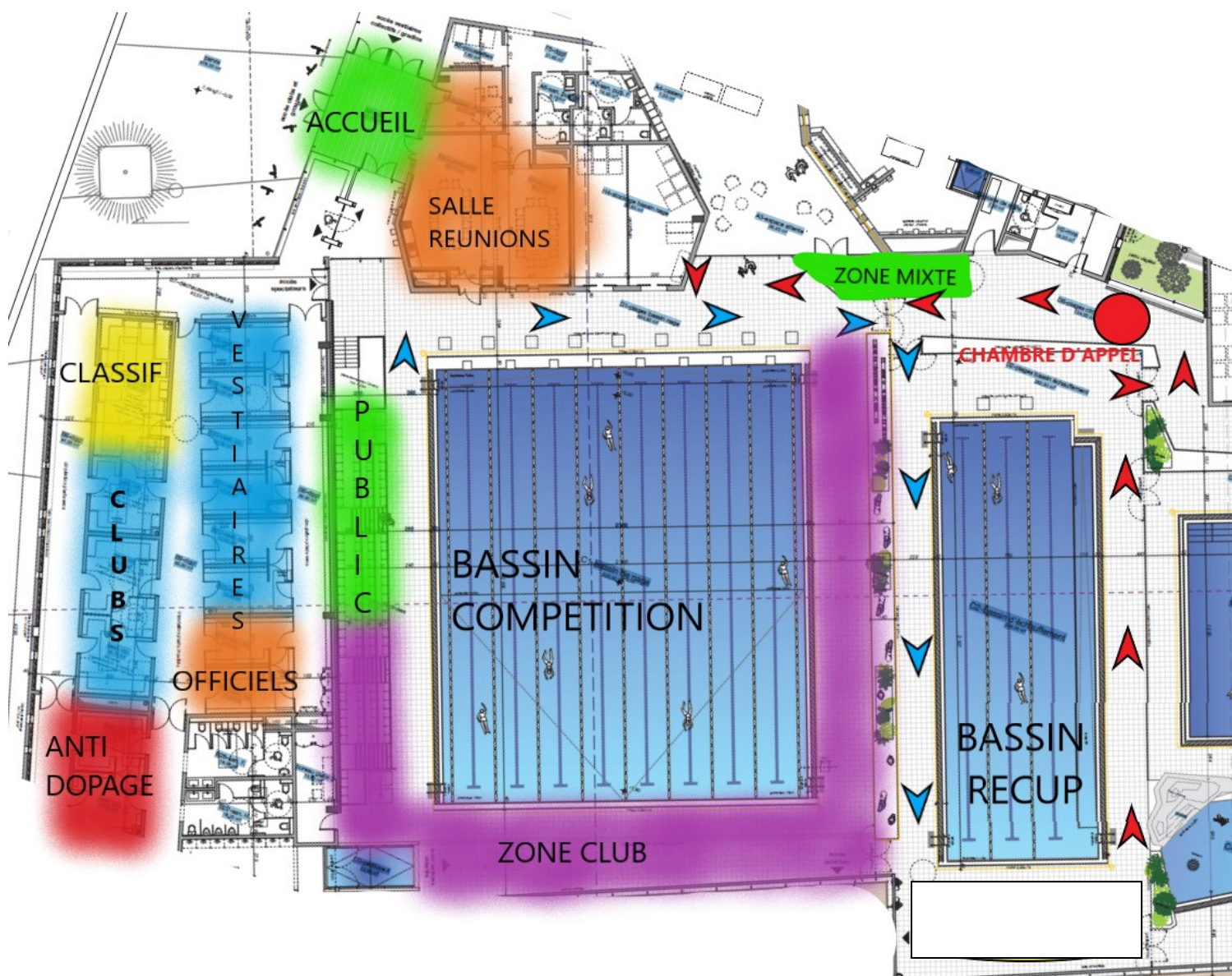
F/ Frais d'engagement : 15 EUROS par nageurs

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST				
Titulaire du compte/Account holder ASS HANDI'NAT REGION NAZAIRIEN CHEZ MLE MARTIAL ASTRID 1 RUE LOUIS PASTEUR 44600 ST NAZAIRE		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1380 7000 3330 5199 0976 172		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPPNAN		
Code Banque 13807	Code Guichet 00033	N° du compte 30519909761	Clé RIB 72	Domiciliation/Paying Bank BPGO ST NAZAIRE POINT D

G/ Période et méthode d'inscriptions

- Ouverture des inscriptions le 19 novembre
 - Clôture des inscriptions le 30 novembre
- Les inscriptions se feront en ligne via extranet handisport

H/ Plan de la piscine



PROGRAMME

Vendredi 13 décembre 2019

- 14 H ACCUEL DES DELEGATION A LA PISCINE
- 14H/17H REUNION DES REFERENTS A LA MAISON DES SPORT
- 17H/18H ECHANGE OUVERT A TOUS A LA MAISON DES SPORT
- 18H/19H REUNION TECHNIQUE A LA MAISON DES SPORT
- 17H/19H FORMATION DES OFFICIELS A LA MAISON DES SPORT
- 17H/19H ENTRAINEMENT

Samedi 14 décembre 2019

7h30 – 9h >> Échauffement

9h – 9h15 >> Cérémonie d'ouverture du championnat

9h30 >> 200 m nage libre Mixte classes S1 à S5
>> 400 m nage libre Mixte classes S6 à S15
>> 50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3
>> 100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15

12h30 >> Déjeuner

14h30-15H30 >> Échauffement

15H30 >> 50 m papillon Mixte classes S1 à S7
>> 100 m papillon Mixte classes S8 à S15
>> 50 m dos Mixte classes S1 à S5
>> 100 m dos Mixte classes S1 à S15

.

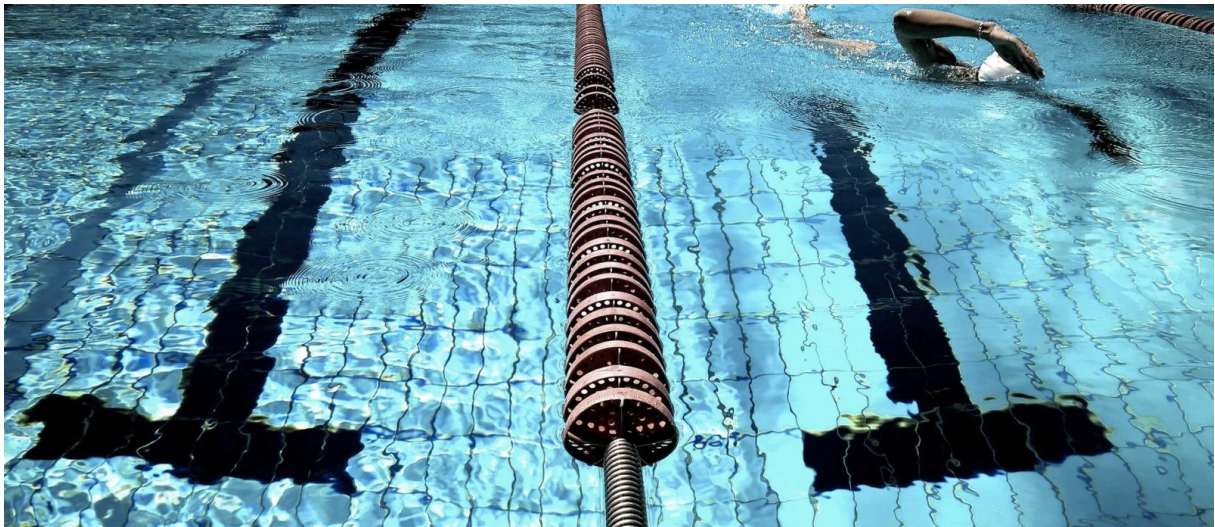
19h30 >> Dîner

Dimanche 15 décembre 2019

7h30 – 9h >> Échauffement.

9h >> 50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
>> 150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
>> 200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15
>> 100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 FINALE

12h30 >> Réception protocolaire à la salle Fogel (5 Avenue Pierre de Coubertin 44600 St Nazaire)



SUIVI ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Virginie St Georges virginietsg@gmail.com

EN PARTENARIAT AVEC

La ville de Saint Nazaire

Département des Pays de la Loire

Le comité Handisport Pays de la Loire

Conseil Régional des Pays de la Loire

Comité Départemental Handisport Loire Atlantique

Le Club Handi'nat Région Nazairienne

